

Actualités en procédure collective

Vendredi 27 novembre 2020
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

**Philippe ROUSSEL
GALLE**

Professeur à l'Université Paris-
Descartes (Paris V)

Avec la participation de :

Jean-François PUGET
Responsable de la Commission de
Procédures collectives
Avocat à Paris
Cabinet cornet, Vincent, Ségurel

Horaires :

De 9h15 à 17h45
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Visioconférence

Compétences, spécialités

Droit des garanties, des sûretés et
des mesures d'exécution
Droit des sociétés
Droit commercial, des affaires et de
la concurrence
Procédures collectives

Public visé

Avocats, juristes, huissiers,
notaires

Prise en charge de la
formation :

Eurojuris est organisme de formation
certifié DATADOCK. Cette formation
peut donc être prise en charge par les
organismes financeurs. Numéro de
déclaration d'existence d'EUROJURIS
France : 11 75 375 0575

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr



Programme du séminaire

Objectifs de la formation : Actualisation des connaissances en procédures collectives.

Matinée :

- Actualités législatives en procédure collective
- Actualités jurisprudentielles en procédure collective

Après-midi :

Les approches croisées des mandataires judiciaires et des avocats, sous le regard du professeur de droit.

Avec la participation de Maître Valérie Leloup-Thomas, mandataire judiciaire

- Applications concrètes du dispositif réglementaire portant adaptation des règles relatives aux difficultés des entreprises, aux conséquences de l'épidémie de covid-19,
- Utilisation des outils classiques de restructuration des entreprises dans cette période de crise,
- Les rôles respectifs des intervenants de la procédure collective et leur évolution,
- Les interactions entre ces différents acteurs, les bonnes pratiques et approches pour faciliter le traitement des dossiers,
- L'approche du tribunal et du mandataire liquidateur sur les sanctions, les éléments pris en compte,
- Les dimensions financières, psychologiques et stratégiques des dossiers (du juriste au conseil stratégique ?)
- L'utilisation pratique des outils de la restructuration et cession des entreprises en difficultés (amiables et judiciaires, la définition d'une stratégie, la mise en œuvre, les pièges à éviter)
- Réalités et retour d'expérience concrets des outils les plus sophistiqués (cessions prepack, comités de créanciers, etc..)

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 720€ TTC, soit 600 € H.T.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes d'annulation confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant le séminaire pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.

Demande de documentation

- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE.